

Durée : 2h30

Longueur : 8 km

Balisage : jaune

▼1135 m ▲1690 m

Dénivelé : + 615 m

Assez difficile

Ce parcours aérien amène le randonneur au cœur du volcan cantalien. D'abord ombragé, l'itinéraire s'élève de manière progressive jusqu'aux estives. Pour les marcheurs les plus aguerris, s'ensuit une ascension technique jusqu'au sommet du Puy Griou qui culmine à 1690 mètres. A 360°, le regard se perd dans l'immensité des grands espaces, au cœur du strato-volcan, un rendez-vous vers les cimes et la liberté... à ne pas manquer.



**Traversée de pâtures et de propriétés privées,
chiens interdits même tenus en laisse.
Itinéraire non praticable de mi novembre
à début mai : enneigement
ainsi que par temps de brouillard.
Personnes sujettes aux vertiges s'abstenir.
Bonnnes chaussures obligatoire,
évolution sur pierrier.**



Pour plus d'infos :
Office de Tourisme du Carlades
www.carlades.fr

Création et entretien du circuit :
Communauté de Communes Cère et Goul en
Carlades
www.carlades.com

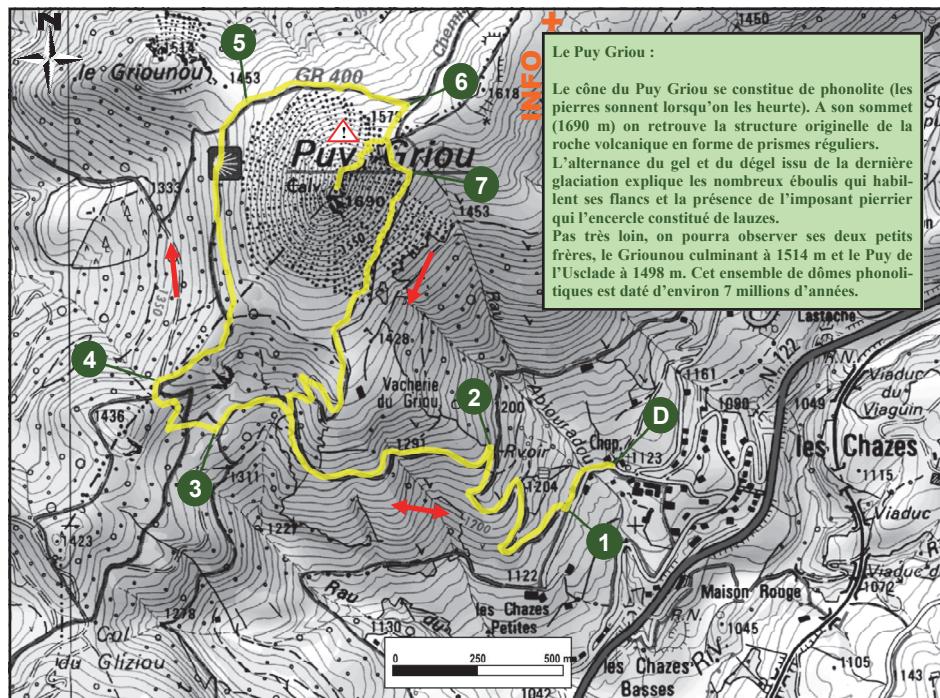
Crédit photo CD15-BBT

**Vous souhaitez noter et/ou signaler
un problème sur cet itinéraire :
www.rando.cantal.fr**

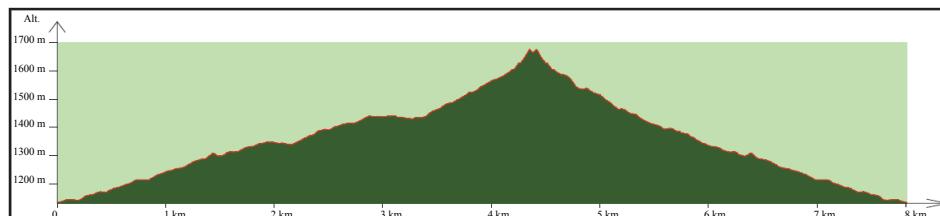
Fiche Rando PDIPR 15
Edition 2018 - Tous droits réservés

La Vacherie du Griou

SAINTE-JACQUES-DES-BLATS - MANDAILLES-SAINT-JULIEN



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



Pour rejoindre le point de départ depuis Saint-Jacques des Blats, emprunter la RN122 sur environ 2,5 km en direction de la station du Lioran et Clermont-Ferrand.

Au carrefour, tourner à gauche direction les Chazes Hautes. Monter jusqu'en haut du hameau et se garer sur le petit parking.

D Au panneau de départ, prendre la petite route en face. La remonter sur environ 200 mètres.

1 A l'intersection après la dernière maison, quitter la petite route et prendre le chemin qui monte à droite. Après trois lacets, celui-ci débouche sur une grande piste.

2 Prendre à gauche et continuer de monter sur ce large chemin pendant environ 1km en ignorant les intersections. Aboutir à une grande clairière.

3 A ce replat, prendre à droite le chemin qui monte dans la lande à genet puis qui s'enfonce dans le bois (bien suivre le balisage). Le chemin s'élève dans la hêtraie sur 300 mètres en décrivant deux lacets et aboutir à un petit col.

4 Prendre à droite le chemin qui monte dans la forêt. Continuer sur environ 900 mètres. Le chemin quitte le bois pour retrouver les prés d'altitude (estives), puis une clôture.

5 Passer le passage en V et continuer à monter par le chemin qui contourne le Puy Griou par la gauche. Le chemin s'élève sur environ 350 mètres et regagne la ligne de crête. Prendre à droite et remonter sur 100 mètres pour aboutir au pied de la face Nord-Est du Puy Griou.

6 Possibilité de monter au sommet (1690 m). **Attention prudence : ascension technique, physique et difficile. Evolution sur pierrier, qui s'adresse à des randonneurs confirmés, chaussures de marche obligatoires.**

Les 15 derniers mètres sont raides et s'effectuent avec les mains. **Personnes sujettes aux vertiges s'abstenir.**

A la base du Puy Griou et face à lui, prendre à gauche en direction des Chazes. Le sentier descend assez fort dans la lande à genets en contournant le Puy Griou à main droite. Après environ 150 mètres, aboutir à une intersection.

7 Prendre à droite la sente qui traverse le pierrier. Bien suivre le balisage et les petits tas de pierre (cairns) qui jalonnent la trace. Sortir du pierrier et continuer de descendre dans la lande à genets jusqu'en surplomb de la vacherie du Griou. A l'intersection, rester à gauche, et descendre en lacets jusqu'à la grande piste prise au départ. Prendre à gauche et redescendre par le tracé pris à l'aller jusqu'aux Chazes-Hautes.

Vers Saint-Jacques de Compostelle :

Entre Murat et Saint-Jacques des Blats, la traversée des Monts du Cantal constitue l'une des principales étapes de la Voie d'Auvergne pour aller vers Saint-Jacques de Compostelle.

Cette voie d'approche, filleule de la voie du Puy, relie Clermont-Ferrand à Cahors via Aurillac.

<http://arverna-compostelle.fr/>

Quelques rappels:

Le balisage des itinéraires de petite randonnée :

Il est matérialisé à la peinture.

un trait indique la continuité du tracé,

Tourner à droite,

Tourner à gauche,

X une croix, c'est la mauvaise direction.

Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu

Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune

Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert

Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.



Le dénivelé positif:

C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Pour une randonnée sans souci



Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U
17 police
18 pompiers
112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.